

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°2024-083

PUBLIÉ LE 25 JUIN 2024

## **Sommaire**

## Délégation départementale de l'Agence régionale de santé / Département Autonomie

	95-2024-06-13-00022 - Décision Tarifaire N°5479 portant fixation du forfait	
	global de soins pour 2024 de EHPAD VAL NOTRE DAME - 950802488 - en	
	date du 13 juin 2024 (2 pages)	Page 4
	95-2024-06-13-00023 - Décision tarifaire N°5486 portant fixation du forfait	
	global de soins pour 2024 de EHPAD ANNIE BEAUCHAIS - 950800250 - en	
	date du 13 juin 2024 (2 pages)	Page 6
	95-2024-06-13-00024 - Décision Tarifaire N°5495 portant fixation du forfait	
	global de soins pour 2024 de EHPAD VILLA BEAUSOLEIL - 950780551 - en	
	date du 13 juin 2024 (2 pages)	Page 8
	95-2024-06-13-00025 - Décision Tarifaire N°5497 portant fixation du forfait	
	global de soins pour 2024 de LES JARDINS D'IROISE DE BELLEFONTAINE -	
	950780353 - en date du 13 juin 2024 (2 pages)	Page 10
	95-2024-06-13-00026 - Décision Tarifaire N°5499 portant fixation du forfait	
	global de soins pour 2024 de EHPAD RESIDENCE FLORENCE NIGHTINGALE	
	- 950780304 - en date du 13 juin 2024 (2 pages)	Page 12
	95-2024-06-13-00027 - Décision tarifaire N°5500 portant fixation du forfait	
	global de soins pour 2024 de EHPAD RESIDENCE MONTJOIE - 950460022 -	
	en date du 13 juin 2024 (2 pages)	Page 14
	95-2024-06-13-00028 - Décision tarifaire N°5508 portant fixation du forfait	
	global de soins pour 2024 de EHPAD RESIDENCE LE MESNIL - 950014589 -	
	en date du 13 juin 2024 (2 pages)	Page 16
	95-2024-06-13-00029 - Décision Tarifaire N°5513 portant fixation du forfait	
	global de soins pour 2024 de EHPAD CHATEAU DE NEUVILLE - 950005009 -	
	en date du 13 juin 2024 (2 pages)	Page 18
D	irection départementale de l'emploi, du travail et des solidarités /	
	95-2024-06-21-00009 - récépissé D.2024-215 du 21 juin 2024 délivré à	
	monsieur Habsiger Florian, organisme de service à la personne enregistré	
	sous le numéro SAP538183765 à Cergy (2 pages)	Page 20
	irection départementale de l'emploi, du travail et des solidarités / Pôle	
in	sertion emploi et protection	
	95-2024-06-21-00004 - récépissé D.2024-215 du 21 juin 2024 délivré à	
	monsieur Habsiger Forian, organisme de service à la personne enregistré	
	sous le numéro SAP929094605 à Gergy (2 pages)	Page 22
	95-2024-06-20-00003 - récépissé D.2024-212 20 juin 2024 délivré à	
	madame Silva Ariana, organisme de service à la personne enregistré sous le	
	numéro SAP930041801 à Enghien les Bains (3 pages)	Page 24

	95-2024-06-20-00008 - récépissé D.2024-214 du 20 juin 2024 délivré à			
	monsieur Toussaint Flavien, organisme de service à la personne enregistré			
	sous le numéro SAP538183765 à Nucourt" (2 pages)	Page 27		
Direction départementale des finances publiques /				
	95-2024-06-17-00006 - DDFIP Arrêté n°2024-16 - Fermeture exceptionnelle			
	au public des services de la DDFIP du Val d'Oise le 19 juillet 2024 (1 page)	Page 29		
D	irection départementale des territoires / Service de l'environnement, de			
ľ	l'agriculture et de l'accompagnement des territoires			
	95-2024-06-24-00001 - AP N°2024-17836 ordonnant une battue			
	administrative aux sangliers sur la commune d'Andilly (2 pages)	Page 30		
	95-2024-06-20-00007 - Arrêté N°2024-17834 portant autorisation de			
	procéder à des tirs de nuit au renard sur l'ensemble de la 2ème			
	circonscription. (2 pages)	Page 32		
D	irection départementale des territoires / Service urbanisme et			
aménagement durable				
	95-2024-06-25-00013 - Arrêté n°2024-17775 portant indemnisation de mme			
	Annie POIRET, commissaire enquêtrice, désignée pour le enquête			
	parcellaire au bénéfice de Grand Paris Aménagement (GPA), relative à la			
	ZAC de la Eco-quartier de Louvres/Puiseux-en-France secteur du Bois du			
	Coudray sur la commune de Puiseux-en-France (3 pages)	Page 34		
	95-2024-06-25-00012 - Arrêté préfectoral n°2024-17778 portant classement			
	dans la catégorie des autoroutes de la bretelle d'accès à l'A15 en direction			
	de Paris depuis le carrefour giratoire existant entre RD122 et RD403 sur le			
	territoire de la commune de SANNOIS au titre de l'article R.122-1 du code			
	de la voirie routière (2 pages)	Page 37		